

Ordre du jour

Conseil Municipal qui se tiendra :

Vendredi 5 juin 2026

à 19h00

Salle multimodale

pour **désigner les délégués et les délégués suppléants pour l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2026** qui permettra de procéder au renouvellement des mandats des sénateurs dans les départements de la série 2 à laquelle appartient le département du Cher.